

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
SERVICE DE L'HYGIENE

Astrida, 30 Juillet 1952

Hôpitaux

~~Service~~ d' ASTRIDA

N° 793/E

*Reçu le 1.8.52
2481/3.11.*



Objet: Lépreux

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de vous
informer que nous n'avons pas encore reçu avis que la léproserie
de Nyankanda acceptait de nouveaux pensionnaires.

En conséquence, nous devons renvoyer pour l'instant
les lépreux qui se présentent.

Puis-je vous demander d'avertir les sous-chefs qu'ils
seront prévenus quand les lépreux pourront de nouveau aller à
Nyankanda,, et que, tant qu'ils ne le peuvent pas, il est inutile
de les envoyer à l'hôpital d'Astrida ?

Le Médecin des Hôpitaux
Dr.L.HOMANS

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à A S T R I D A

M. Homans